



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 23 mars au 5 avril (semaines 13 et 14)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée à partir des données de déclaration des médecins du « Réseau sentinelle » et celles de l'ensemble des laboratoires.

Evolution par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Grippe	Modérée	↘
Dengue	Épidémique	↘
Leptospirose	Modérée	↘
Diarrhée	Modérée	↘

Surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française

COVID-19

Adopter les mesures barrières est la solution la plus efficace pour se protéger, protéger ses proches et empêcher la progression de la maladie sur le fenua : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19>

Les derniers communiqués et notes d'informations relatifs au Covid-19 sont disponibles sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/situation-coronavirus-covid-19>

Dengue

Epidémie de dengue 2 (DENV-2) depuis le 10 avril 2019

Au 05/04/2020, 2 860 cas autochtones et 2 cas importés de DENV-2 ont été déclarés.

- Iles en phase épidémique : Tahiti (10/04/2019), Bora-Bora (12/07/2019), Moorea (12/08/2019), Nuku Hiva (27/08/2019), Raiatea (12/09/2019), Huahine (13/09/2019), Rangiroa (19/09/2019), Ua Pou (27/09/2019), Tahaa (7/10/2019), Hiva Oa (8/10/2019), Ua Huka (9/10/2019), Tubuai (9/10/2019), Fatu Hiva (10/10/2019) et Rurutu (04/03/2020).
- Iles en phase d'alerte : Takaroa, Maupiti, Tikehau, Arutua, Tureia et Tahuata

Au-delà des actions de lutte anti-vectorielle de la Direction de la santé (Centre d'hygiène et de salubrité publique) avec la collaboration des communes, il relève de la responsabilité de chacun de se mobiliser contre la dengue. L'élimination des gîtes larvaires doit être renforcée durant la saison des pluies.

1) Prévention individuelle

- Se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaire)
- Eliminer chaque semaine les gîtes larvaires autour de son domicile et dans son environnement

2) Consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes (fièvre, myalgies, arthralgies, etc.) pour confirmer ou infirmer le diagnostic de dengue

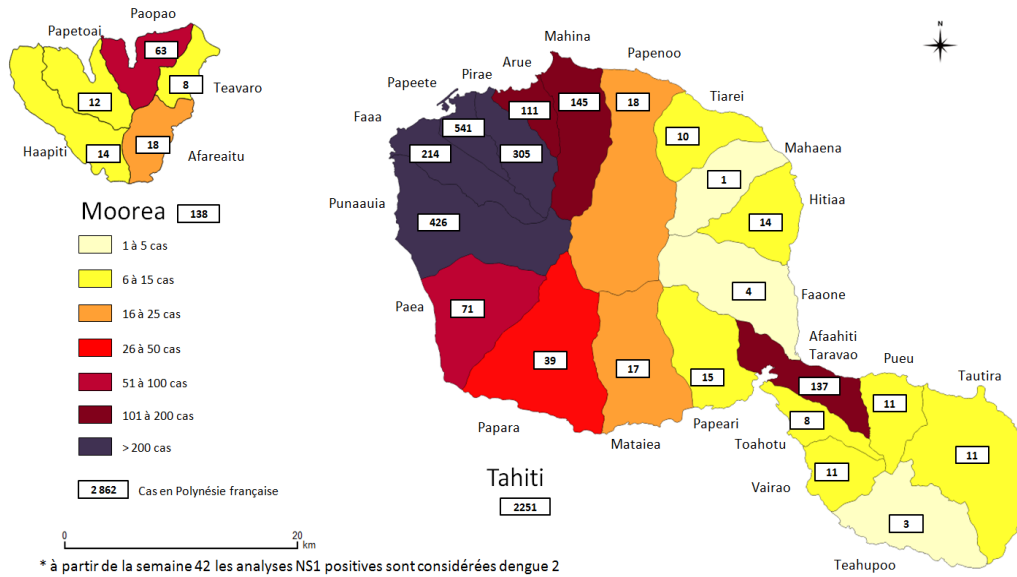
3) En cas de dengue confirmée

- Se protéger des piqûres de moustiques pour éviter la diffusion du virus dans son entourage (dormir sous moustiquaire)
- Limiter les déplacements pour ne pas contaminer d'autres zones géographiques.

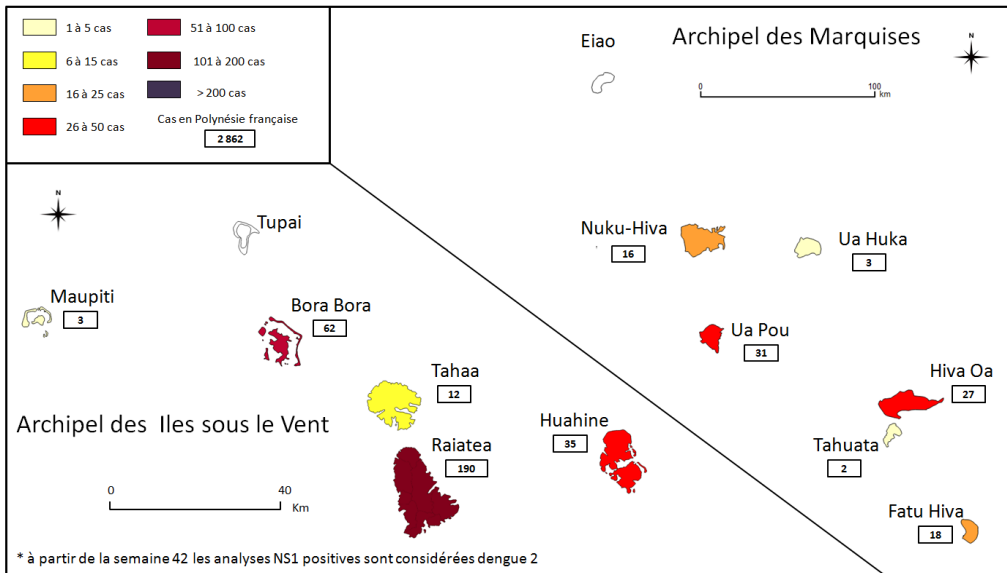
Semaine	Quinzaine 13-14 de 2020	Depuis la semaine 6 de 2019
Dengue non typée	14*	701*
Dengue 1 dont	0	298
hospitalisés	0	18
cas sévères	0	2
Dengue 2 dont	8*	2 862
< 20 ans	1 (12,5%)	1 481 (51,7%)
Hospitalisés	2 (25%)	131 (4,6%)
Formes sévères	0	3
Décès	0	2 (0.07%)

* Depuis S42/2020 (changement de stratégie diagnostique) les tests NS1 positifs sont considérés comme des cas de dengue 2.

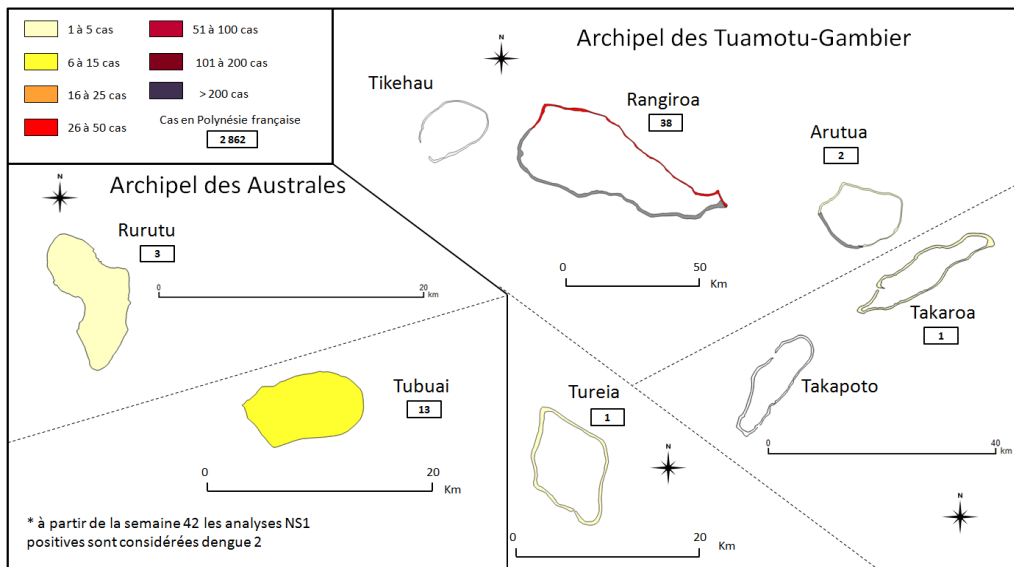
Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 5 avril 2020
dans les Iles du Vent par commune



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 5 avril 2020
dans les Iles sous le Vent et l'archipel des Marquises



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 5 avril 2020 dans
l'archipel des Australes et dans l'archipel des Tuamotu-Gambier



▪ **Leptospirose**

S13 et S14 → Cinq cas confirmés déclarés (1 en S13, 4 en S14)

Recommandations pour la prévention de la leptospirose

- Le jardinage / faapu est un facteur de risque → port de gants et de chaussures fermées, surtout lorsqu'il pleut
- Lors de la pêche en eau douce → port de bottes / cuissardes
- Protection des plaies avec un pansement imperméable avant toute activité à risque (jardinage, pêche, etc.)
- Lavage et désinfection des plaies après une exposition à risque
- Limiter les contacts avec la boue et l'eau douce trouble (ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble ou aux embouchures des rivières)
- Dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets

! Consulter rapidement un médecin dès les premiers signes.

▪ **Grippe**

S13 et S14

- 33 syndromes grippaux déclarés (24 en S13, 9 en S14)
- **2 cas confirmés de grippe A** (2 en S13, 0 en S14)

Recommandations pour la prévention de la grippe (hors vaccination)

- **Porter un masque en cas de toux (en famille et dans les lieux publics).**
- Eternuer dans sa manche ou en se couvrant la bouche avec un mouchoir.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter à la poubelle.
- Se laver les mains fréquemment (après avoir éternué, s'être mouché ou être passé dans un lieu public fréquenté, etc.).

! Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes présentant un syndrome grippal.

▪ **Diarrhée et gastro-entérite aigue (GEA)**

S13 et S14 → Six cas de diarrhée ou de GEA déclarés (5 en S13, 1 en S14)

Recommandations pour la prévention des gastroentérites

- Hygiène → lavage systématique des mains après être allé aux toilettes et avant de manipuler des aliments
- Nettoyage et désinfection des toilettes, des poignées de portes à effectuer quotidiennement dans l'entourage d'un malade
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C). Volailles et œufs doivent être consommés bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées le moins longtemps possible avant leur consommation et conservées à +4°C en attendant.

! En cas de diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter rapidement un médecin.

Tél : 40 48 82 01

Bureau de veille sanitaire

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf